



## RAPPORT N° FIN2019-022

<b>Date</b>	27/05/2019
<b>Soumis par</b>	Frédéric Desnoyers & Yves Rousselle
<b>Objet</b>	Offres de service d'ingénierie
<b># du dossier</b>	F18 Quotations and Tenders

### 1) **NATURE / OBJECTIF :**

Le rapport a pour but d'obtenir des services d'ingénierie pour des domaines d'expertises spécifiques, le tout pour des travaux de moins de 50 000\$. Cette liste sera valide pour une durée de 3ans avec une option de renouvellement de deux (2) fois un (1) an chacun.

### 2) **DIRECTIVE/POLITIQUE ANTÉCÉDENTE :**

La résolution 2015-033 avait pour but d'accepter une liste d'offres de services d'ingénierie pour une période de 2 ans, renouvelé avec 2 années supplémentaires et par conséquent est échu depuis janvier 2019.

### 3) **RECOMMANDATION DU SERVICE :**

**Q'IL SOIT RÉSOLU** que le conseil recommande au conseil municipal d'adopter un Règlement, visant à établir une liste qui priorise les offres de service des firmes d'ingénieurs retenues pour leurs services professionnels, tel que recommandé.

**BE IT RESOLVED** that the Committee of the Whole recommends that Council adopts a by-Law to establish a prioritized standing offers list of engineering firms retained for their professional services, as recommended.

### 4) **HISTORIQUE :**

Les départements avaient anciennement une liste approuvée pour des services des firmes d'ingénieries, toutefois, celle-ci a expiré en début d'année. Depuis ce temps, les départements doivent obtenir 3 cotations pour chaque service d'ingénierie désiré.

La politique d'achat FIN2019-041 approuvé le 15 avril 2019 permet d'avoir une liste pré approuvée d'offres de services pour les achats de moins de \$50,000.

### 5) **DISCUSSION :**

La municipalité a souvent recours à des services d'ingénierie pour divers projets. Lorsque celle-ci a une liste d'offre de services, les

départements peuvent contacter les firmes directement, sans avoir à passer par le processus traditionnel de 3 cotations, puisque les services et prix sont déjà définis.

L'offre de services d'ingénierie incluait les services suivants :

CATÉGORIE	SERVICES
A	Ingénierie municipale
B	Planification des transports et ingénierie de la circulation
C	Ingénierie des ressources en eau, hydrologie de surface et gestion des eaux pluviales, y compris la surveillance des eaux pluviales et des crues
D	Génie géotechnique
E	Génie électrique et mécanique
F	Ingénierie des structures
G	Services d'arpentage professionnels, de géomatique et de services publics, y compris les arpenteurs-géomètres de l'Ontario (LD.S.)
H	Planification de l'infrastructure et gestion des actifs
I	Administration des contrats, gestion de projet et assurance qualité / contrôle de la qualité
J	Plantation d'arbres, audit et autres services d'arboristes, y compris les architectes paysagistes
K	Évaluation environnementale de site, archéologie et patrimoine
L	Génie de l'environnement (plus particulièrement des sites d'enfouissement - fermés et ouverts)
M	Consultant professionnel en ingénierie pour la révision du code du bâtiment de l'Ontario (OBC)
N	Services d'architecture

L'offre de services d'ingénierie a été publiée le 21 janvier 2019 sur la plateforme MERX et le site Web de la Cité. La date d'échéance pour remettre les soumissions était le 26 février 2019 à 14 heures.

Au total, 74 firmes ont consulté les documents de soumission. La municipalité a reçu 34 soumissions de firmes différentes pour un total de 80 catégories.

L'offre de service comprenait 14 catégories de service d'ingénierie. Les soumissions ont seulement été reçues pour 12 catégories des 14. Les deux catégories qui n'ont pas obtenus soumissions sont : catégorie J- Plantation d'arbres, audit et autres services d'arboristes, y compris les architectes paysagistes et la catégorie M- Consultant professionnel en ingénierie pour la révision du code du bâtiment de l'Ontario (OBC).

Les résultats des offres sélectionnées après évaluations sont les suivants :

Firme d'ingénierie	catégorie	Pointage total (%)	Résultat	Taux moyen (\$)
JP2G CONSULTANTS INC.	A	87.1	1	94.06
CH2M HILL CANADA LTD. (JACOBS)	A	83.4	2	108.75
J.L. RICHARDS & ASSOCIATES LTD.	A	83.3	3	120.94
CH2M HILL CANADA LTD. (JACOBS)	B	88.3	1	108.75
WSP CANADA GROUP LTD.	B	86.6	2	115.28
J.L. RICHARDS & ASSOCIATES LTD.	B	86.23	3	120.94
JP2G CONSULTANTS INC.	C	88.7	1	94.06
EXP SERVICES INC.	C	85.8	2	95.59
ATREL ENGINEERING LTD.	C	85.4	3	101.76
STANTEC CONSULTING INC.	D	89.5	1	101.50
LASCELLES ENGINEERING & ASSOCIATES LTD.	D	88.6	2	100.36
GOLDER ASSOCIATES LTD.	D	88.0	3	99.87
BOUTHILLETTE PARIZEAU INC.	E	85.6	1	89.79
J.L. RICHARDS & ASSOCIATES LTD.	E	78.6	2	120.94
HP ENGINEERING INC.	F	90.1	1	71.56
CH2M HILL CANADA LTD. (JACOBS)	F	77.5	2	110.63
J.L. RICHARDS & ASSOCIATES LTD.	F	77.1	3	120.94
J.D. BARNES LTD.	G	88.4	1	107.17

STANTEC CONSULTING INC.	G	86.8	2	136.00
ARPEPAGE DUTRISAC SURVEYING INC.	G	86.7	3	110.83
CH2M HILL CANADA LTD. (JACOBS)	H	84.5	1	118.56
COLLIERS PROJECT LEADERS INC.	I	84.5	1	100.15
CH2M HILL CANADA LTD. (JACOBS)	I	80.9	2	118.56
MCINTOSH PERRY CONSULTING ENGINEERS LTD.	I	79.1	3	128.00
N/A	J	N/A	N/A	N/A
WSP CANADA GROUP LTD.	K	87.2	1	99.12
GOLDER ASSOCIATES LTD.	K	86.2	2	99.87
STANTEC CONSULTING INC.	K	78.9	3	139.21
JP2G CONSULTANTS INC.	L	84.7	1	95.00
N/A	M	N/A	N/A	N/A
J.L. RICHARDS & ASSOCIATES LTD.	N	84.7	1	120.94

Pour certaines catégories, il y a moins que 3 firmes de sélectionnées, puisque certaines firmes n'ont pas obtenu la note de passage technique minimal requis de 60% pour procéder plus loin dans l'évaluation.

Les critères d'évaluations étaient les suivants : partie technique avec une valeur de 75%. Une note de 60% était nécessaire afin de passer à la prochaine étape à même la partie technique. L'autre 25% était attribué aux taux monétaires obtenus.

6) **CONSULTATION :**

Plusieurs départements ont été impliqués dans l'évaluation et la révision des offres de services.

7) **RECOMMANDATION OU COMMENTAIRES DU COMITÉ :**

N/A

- 8) **IMPACT FINANCIER (monétaire/matériaux/etc.):**  
L'acceptation de ce rapport n'a pas d'impact directe. Les gestionnaires et directeurs utiliseront cette liste lorsque nécessaire, tout en respectant leur budget et les pouvoirs/autorités d'achat défini dans le Règlement d'approvisionnement.
- 9) **IMPLICATIONS LÉGALES :**  
N/A
- 10) **GESTION DU RISQUE (RISK MANAGEMENT) :**  
N/A
- 11) **IMPLICATIONS STRATÉGIQUES :**  
Le but d'avoir une liste d'offre de services approuvée est de pouvoir épargner du temps tout en conservant un processus d'achat compétitif.
- 12) **DOCUMENTS D'APPUI:**  
Règlement 2019-XX – Engineering services standing offer